

COMMUNIQUÉ de presse

COMPETENCES EMPLOI :

Le CFPA et DAF Conseil conjointement choisis par l'OPCO Mobilités pour former les réparateurs de véhicules industriels aux technologies de demain

- Les formations PL prises en charge à 100% avec **COMPETENCES EMPLOI**, sans avance de frais
- Un appel d'offre remporté conjointement par DAF Conseil et le CFPA, dans **11 des 13 régions françaises**
- Un quota de **42 900 heures de formations**, dont pourront bénéficier **1 650 professionnels de la réparation durant toute l'année 2022**

Le 11 février 2022 – Le CFPA France, organisme de formation de la FNA depuis 1985, et son partenaire DAF Conseil annoncent avoir été conjointement sélectionnés par l'OPCO Mobilités pour former les réparateurs de véhicules industriels aux technologies de demain dans le cadre d'un dispositif particulièrement incitatif dénommé **COMPETENCES EMPLOI**, dans la quasi-totalité des régions de France¹. Ces formations axées sur les évolutions technologiques dues à la transition énergétique, concernent les salariés des entreprises de moins de 50 salariés relevant de la Convention Collective des Services de l'Automobile.

Plus de 6 000 jours de formation financés par l'OPCO Mobilités pour préparer les réparateurs à la transition énergétique des véhicules industriels

Pour chaque région de France, l'OPCO Mobilités ouvre un quota de 3 900 heures de formation dont peuvent bénéficier 150 professionnels de la réparation Poids Lourd durant toute l'année 2022. Au total, 1 650 réparateurs VI pourront suivre une formation parmi les thématiques suivantes :

- Le diagnostic électronique et l'électricité
- L'hydraulique, le freinage / Direction, freinage et liaison au sol
- La maintenance mécanique, les émissions / Technologie des moteurs diesel
- La technologie des moteurs au gaz naturel comprimé
- Les habilitations (Clim / Hayons / Véhicules hybrides / électrique B2XL Opérations Batterie)

¹ Hors Auvergne-Rhône-Alpes et Corse

L'ensemble des formations seront animées par les équipes de DAF Conseil. Elles pourront être organisées en régions dans la limite de 12 stagiaires par session.

Plus d'informations sur les formations PL disponibles sur :

- <https://www.dafconseil.com/formations/formations-poids-lourds/>
- <https://www.cfpa-france.fr/domaines/poids-lourds>

Une prise en charge à 100% du coût de la formation et des démarches administratives simplifiées pour les entreprises

Le coût pédagogique de ces formations éligibles, est pris en charge à 100%, sans avance de frais² par l'entreprise. « *Le CFPA France sur la base d'une subrogation, se charge en plus de toutes les démarches administratives auprès de l'OPCO Mobilités et en lien avec les entreprises* », rappelle Gérald SGOBBO Président du CFPA France. « *Avec ces niveaux de prise en charge, la qualité de nos formations, et la proximité des sites de formation, c'est une opportunité qui ne se présentera peut-être plus.* »

Un partenariat gagnant pour aider les entreprises à répondre aux enjeux de ces métiers

« *Les véhicules industriels étant de plus en plus complexes, ils requièrent des travaux d'entretien et de remise en état particulièrement techniques qui doivent être réalisés par un personnel hautement qualifié. Face aux mutations et à la pénurie de main-d'œuvre sans précédent que subit le secteur de la réparation poids lourd, le développement des compétences des salariés est devenu un enjeu majeur pour les ateliers de réparation* », commente Jacques de Leissègues Président de DAF Conseil. « *Ces dernières années, nous avons fortement développé nos formations dédiées aux véhicules industriels. Nous sommes ravis que notre partenariat avec le CFPA, notre expertise et le panel très complet de nos formations Poids Lourd aient convaincu l'OPCO Mobilités de nous confier la montée en compétences des professionnels de la réparation VI* », complète-t-il.

² Hors formations GNC (Gaz Naturel Comprimé), pour lesquelles un matériel pédagogique spécifique coûteux est nécessaire, engendrent un reste à charge de 35 euros par jour de formation.

Visuel :



Légende :

Le CFPA France et son partenaire DAF Conseil annoncent avoir été conjointement sélectionnés par l'OPCO Mobilités pour former les réparateurs de véhicules industriels aux technologies de demain dans le cadre du dispositif COMPETENCES EMPLOI

Contacts presse DAF Conseil :

MDS COM

Audrey Puig Sokol / 06 60 89 00 57

Michaela Demissy / 06 27 27 44 85

Tél. : 01 60 84 53 92 / infopresse@mdscom.fr

Contacts presse CFPA :

Thibaud MERCIER Chargé de communication

Tel : 01.40.11. 99.05.

thibaud.mercier@fna.fr

A propos du Centre de Formation de la Promotion Automobile

Fondé il y a plus de 30 ans, le CFPA est l'organisme de formation de la FNA destiné aux professionnels du secteur automobile. Son rôle est avant tout d'accompagner les artisans entrepreneurs à travers les évolutions et les transitions tout en travaillant leur montée en compétences. Aujourd'hui, le CFPA est LA référence des formations professionnelles de l'automobile avec plus de 100 000 professionnels formés depuis sa création.

A propos de DAF Conseil

Créée en août 2006, DAF Conseil est aujourd'hui un acteur incontournable dans le domaine des services auprès des acteurs de la rechange et de la réparation automobile et poids lourd pour les aider à assimiler et anticiper les évolutions du marché. La société présidée par Jacques de Leissègues poursuit sa croissance avec un chiffre d'affaires de 7 millions d'euros en 2021. DAF Conseil intervient, entre autres, dans les domaines des services - formation, assistance technique téléphonique et via la réalité augmentée, solutions web et mobiles - pour les acteurs de la réparation automobile et poids lourd.